

**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2018**

**TARIFS COMMUNAUX 2019**

Compte tenu du contexte économique actuel, le conseil municipal après délibération à l'unanimité, décide ne pas augmenter les tarifs communaux sauf pour la piscine et camping-car, à savoir

**① TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE**

	En vigueur au 01/01/2019
Repas enfants :	3.20 €
Repas instituteurs	6.00 €
Repas employés communaux-stagiaires, AVS	4.65 €

**② TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE**

	En vigueur au 01/01/2019		
	Quotient familial <700€	Quotient familial de 701 à 1100 €	Quotient > 1100 €
Garderie accueil périscolaire tranche de 30 mn et par enfant	0.60 € la séance	0.80 € la séance	1.00 € la séance

**③ TARIFS ANIMATION ESPACE JEUNESSE**

	En vigueur au 01/01/2019		
	Quotient familial <700€	Quotient familial de 701 à 1100 €	Quotient > 1100 €
Journée sans repas mercredi ou petites vacances	6.50 €	8.50 €	10.50 €
½ journée sans repas mercredi	3.50 €	4.50 €	5.50 €
Forfait semaine de 5 jours sans repas petites vacances	27.50 € au lieu de 32.50 €	38.50 € au lieu de 42.50 €	48.50 € au lieu de 52.50 €
Garderie Péri-alsh mercredi ou petites vacances	0.60 € la séance	0.80 € la séance	1.00 € la séance

**④ PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF - REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT**

**PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

	En vigueur au 01/01/2019
Participation Assainissement Collectif	1 000 €

**REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT**

<i>à compter du 1<sup>er</sup> octobre (tarif applicable sur facture au 1<sup>er</sup> semestre de l'année suivante)</i>	En vigueur au 01/10/2019
redevance assainissement par m <sup>3</sup> d'eau consommé	1.25 € le m <sup>3</sup>

**⑤ TARIFS CIMETIERE**

	En vigueur au 01/01/2019
<b>COLOMBARIUM</b>	
Emplacement case pour 2 urnes, durée 15 ans	700 €
Emplacement case pour 4 urnes, durée 15 ans	1 400 €
Emplacement case pour 2 urnes, durée 30 ans	1 050 €
Emplacement case pour 4 urnes, durée 30 ans	2 100 €
Ouverture de la case:	37 €
<b>CONCESSION</b>	
trentenaire (2m <sup>2</sup> )	160 €
cinquantenaire (2m <sup>2</sup> )	260 €

**⑥ TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE :**

<b>PARTICULIERS</b>	En vigueur au 01/01/2019
Cautions à la remise des clés (Réservation : Convention + règlement)	<b>500 €</b>
<b>Plein tarif le 1er jour – demi -tarif les jours suivants.</b>	
<b>SALLE DE REUNION</b>	
Réunion	<b>Gratuit</b>
Réunion (activité commerciale commune)	<b>15 €</b>
Réunion (activité commerciale hors commune)	<b>25 €</b>
vin d'honneur / buffet froid	<b>80 €</b>
repas + cuisine (30 personnes environ)	<b>125 €</b>
<b>SALLE DES FETES</b>	
réunion, conférence	<b>115 €</b>
vin d'honneur (vaisselle comprise)	<b>145 €</b>
repas sans cuisine/sans vaisselle (buffet froid)	<b>170 €</b>
repas + cuisine sans vaisselle	<b>220 €</b>
Repas + cuisine (< de 100 personnes -vaisselle comprise)	<b>350 €</b>
repas + cuisine (> de 100 personnes -vaisselle comprise)	<b>400 €</b>
toutes manifestations à but lucratif	<b>330 €</b>
pour les élus et agents communaux	<b>½ tarif</b>
<b>CUISINE</b>	
Vaisselle cassée ou manquante : (voir liste matériel loué)	<b>1.5 fois le prix d'achat</b>
<b>PROPRETE</b>	
salle jugée non propre lors de la restitution	<b>115 €</b>
<b>ASSOCIATIONS DOLLONAISES</b>	
<b>Une manifestation dans l'année</b>	
Location de la salle des fêtes + cuisine	<b>gratuit</b>
<b>Autres manifestations dans l'année :</b>	
<b>Plein tarif le 1er jour – demi -tarif les jours suivants</b>	
Location salle des fêtes sans cuisine	<b>100 €</b>
Location salle des fêtes + cuisine (vaisselle comprise)	<b>160 €</b>
bal, loto, théâtre, etc... Association Dollon	<b>100 €</b>
bal, loto, théâtre, etc... Association hors Dollon	<b>150 €</b>
Location sono (caution 100 €)	<b>30 €</b>
Location sono à l'année	<b>80 €</b>
Location écran vidéoprojecteur (caution 500 €)	<b>30.€</b>
<b>SALLE DES SPORTS</b>	
Salle (association hors commune)	<b>160 €</b>
Salle (association commune)	<b>115 €</b>
Salle + cuisine	<b>210 €</b>
Vaisselle cassée ou manquante (voir liste matériel loué)	<b>1.5 fois le prix d'achat</b>
salle jugée non propre lors de la restitution	<b>115 €</b>
Location salle multi-associations Rue Chauchard	<b>gratuit</b>
Location chalet plaine de loisirs – caution 200 €	<b>80 €</b>
<b>Location table en bois + chaises et salon de jardin</b> (maximum une semaine)	
Pour Association	<b>gratuit</b>
Pour particuliers	
< 50 personnes	<b>3€/table +chaises</b>
>50 personnes	<b>3€/table +chaises</b>
Transport par le personnel communal (vendredi 13h30)	<b>40 €</b>

## **7** TARIFS PISCINE - CAMPING - MOBIL-HOME

<u>PISCINE</u>	En vigueur au 01/01/2019
Entrée sans baignade	<b>1.20</b>
Entrée et bain – 5 ans	<b>gratuit</b>
Entrée et bain 5 à 10 ans	<b>1.40</b>
Entrée et bain + 10 ans	<b>2.70</b>
Entrée et bain moins de 10 ans (carnet de 10)	<b>12.60</b>
Entrée et bain plus de 10 ans (carnet de 10)	<b>24.30</b>
Groupe (centre aéré, colonie, etc.. )	Remise de 20% applicable sur tarif normal
Enfants des agents communaux, enfants des Elus Municipaux <b>jusqu'à 15 ans</b> (tarif normal pour les parents)	<b>gratuit</b>
<b><u>CAMPING (par jour)</u></b>	
Taxe de séjour par personne et par nuitée (personne majeure) (reversé à la CdC des Vallées de la Braye et de l'Anille)	<b>0.22 €</b>
campeur	<b>3.00</b>
Enfant de moins de 7 ans	<b>2.00</b>
voiture	<b>2.00</b>
Caravane 1 essieu	<b>5.00</b>
Camping car	<b>5.00</b>
Toile de tente	<b>2.00</b>
Garage mort	<b>4.00</b>
Electricité (journalier)	<b>5.00</b>
Groupe (centre aéré, colonie, etc..)	Remise de 20% applicable sur tarif normal/ Gratuit centre aéré de DOLLON
<b><u>MOBIL HOME</u></b>	
<b>Location 1 semaine du samedi 14h00 au samedi 14h00</b>	
Semaine 1 à 25 et 36 à 53 (basse saison)	<b>200</b>
Semaine 26 à 35 (haute saison)	<b>350</b>
<b>Location 15 jours du samedi 14h00 au samedi 14h00</b>	
Semaine 1 à 25 et 36 à 53 (basse saison)	<b>340</b>
Semaine 26 à 35 (haute saison)	<b>600</b>
<b>Location 1 mois du samedi 14h00 au samedi 14h00</b>	
Semaine 1 à 25 et 36 à 53 (basse saison)	<b>600</b>
Semaine 26 à 35 (haute saison)	<b>850</b>
<b>location Week-end : du samedi 10h00 au dimanche 18h00</b>	
Semaine 1 à 25 et 36 à 53 (basse saison)	<b>40 € la 1<sup>ère</sup> nuit et 30 € par nuit supplémentaire</b>
Semaine 26 à 35 (haute saison)	<b>55 € la 1<sup>ère</sup> nuit et 40 € par nuit supplémentaire</b>

### **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VOYAGE PEDAGOGIQUE :**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 40 € à un enfant domicilié sur la Commune pour un séjour dans les Alpes du 13 au 19 janvier 2019 dans le cadre des voyages scolaires.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **▣ travaux rénovation grand bassin piscine**

La publicité du marché sous forme de procédure adaptée a été faite le 27 novembre 2018.

La date limite des offres est prévue le 26 décembre 2018 à 18h00

Un devis a été signé pour un contrôle amiante avec SOCOTEC pour un montant de 350 € ht – 420 € TTC

Un sondage étanchéité du bassin a été confié à la société SOMARE pour un montant de 741.65 € ht – 889.98 € TTC.

#### **▣ travaux**

Rectification : Signature devis réactualisé pour la réalisation de 5 emplacements de camping-car au terrain camping par la SARL PASQUIER pour 5 181.36 € TTC au lieu de 4 981.20 € TTC car datait de plus de 6 mois. Augmentation coût matériaux mais pas de la main d'œuvre.

#### ▫ Effraction vestiaires football

Monsieur le maire informe que dans la nuit du 28 au 29 octobre, une effraction a eu lieu sur le bâtiment vestiaires football.

Les individus ont fracturé la fenêtre du bureau en sciant et tordant les barreaux de la grille pour voler un sèche-linge et une machine à laver appartenant au club de foot. Un téléphone sans fil a été détérioré quand ils ont pénétré dans la pièce. Aucun autre objet n'a été détérioré ou volé.

#### ▫ Stationnement minute

Monsieur le maire souhaite instaurer un « stationnement minute » :

- 1 face à la boulangerie sur le trottoir du n°2 rue du Parc
- 1 côté superette en face du n°3 et 5 rue du Parc

#### ▫ Noël des Anciens

Le goûter de Noël des Anciens organisé par le CCAS est prévu le mercredi 12 décembre 2017 à 15h00 à la salle polyvalente.

#### ▫ Messe de Noël

La messe de Noël aura lieu le mercredi 19 décembre à partir de 18h00

#### ▫ Noël des Enfants

L'arrivée du père Noël aura lieu le vendredi 21 décembre à 18h00.

#### ▫ Vœux du maire

La cérémonie aura lieu le 11 janvier 2019 à la salle polyvalente à partir de 19h00.

#### ▫ Commémoration Journée national des anciens combattants d'Algérie de Tunisie et du Maroc

La cérémonie aura lieu le 5 décembre 2018 à 18h45, Place de l'Eglise.

### DIVERS

#### ❖ Monsieur le Maire :

- indique que le permis de démolir est affiché sur l'ancienne boulangerie - Place de l'Eglise. Cependant le propriétaire à un délai de 2 ans pour entreprendre la démolition.
- remercie les personnes qui vont faire les collectes aux sorties de magasins pour la banque alimentaire qui sert à aider les familles en difficulté (via le CCAS).
- indique avoir participé au Congrès des Maires à Paris et précise qu'il a regardé les chiffres de la Dotation Globale de Fonctionnement :
  - Entre 2014 et 2017 : une diminution de la DGF de plus de 60 000 € (225 281 € - 160 535€)
  - Pour la taxe d'habitation : une augmentation de 15 000 €.
- informe que les travaux à la zone de loisirs sont prévus en décembre : barrière automatique, chemin d'accès, 5 emplacements camping-car.
- TP pour la réfection de l'angle en haut de l'allée du cimetière (montant devis 3 789.90 € TTC).
- Madame CHERON Gisèle demande quand passera le camion de nettoyage des égouts car les odeurs s'intensifient. Monsieur BATARD indique que c'est prévu semaine prochaine avec l'entreprise SAM.